



**CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION DE LA COMMISSION
DE LA CONDITION DE LA FEMME DES NATIONS UNIES**

-----0-----
-----0-----

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA PRISE EN COMPTE DES FEMMES DANS
DE LA PROBLÉMATIQUE HOMME-FEMME LORS DE LA CONCEPTION, D'ÉVALUATION,
DE L'APPLICATION ET DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES ET
DES PROGRAMMES NATIONAUX, L'ACCENT Étant mis SUR L'ÉDUCATION
ET LA FORMATION DES FEMMES DES FAMILLES À L'ÉDUCATION,
A LA FORMATION, A LA SCIENCE ET A LA TECHNOLOGIE, Y COMPRIS
POUR LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS ET D'INTÉGRATION
ET AU TRAVAIL DECENT**

DECLARATION DU BURKINA FASO

Par

**Madame Géline M. YODA KONKORO
Ministre de la Promotion de la Femme**

New York, le 24 février 2011.

(Vérifier au prononcé)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau d'Assemblée

Le Burkina Faso s'est réjoui de la mise en place de l'Entité ONU-Femme, de la pertinence et la nécessité de la cinquième et dernière session de la Commission des Conditions de la Femme. Il félicite Madame BACHELET pour sa nomination, et déclare sa contribution à hauteur de 8000 dollars au fonctionnement de l'Entité ONU-Femme.

Monsieur le Président,

Au Burkina Faso, les inégalités de genre touchent tous les domaines et les secteurs de la vie sociale, économique et politique. La persistance de certaines de ces inégalités et de leurs incidences négatives sur le niveau des indicateurs nationaux de développement humain, compromettrait les performances du pays pour l'atteinte des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement).

C'est dans ce contexte que le Gouvernement a élu, en 2009, une Politique Nationale Genre (PNG). Le travail qui suit donc vise notamment à cette politique est la construction d'un système communautaire pour lutter contre toutes les formes d'inégalités, et innover pour que, à l'avenir, le Burkina Faso soit un

citoyens et citoyennes, à l'égalité dans tous les domaines sociaux, culturel, politique et économique;

Dans le plan d'actions opérationnel du Plan Politique National Genre plusieurs défis ont été identifiés, dont évidemment que préalables à cohérence dans cette quête de l'égalité. Parmi ces défis figure l'éducation, qui est considérée comme un levier pour le développement. La mise en œuvre de ce plan a un coût de plus de cinq (5) milliards de francs CFA pour les trois (3) ans à venir.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau des associations,

Le Burkina Faso s'est engagé à la mise en œuvre de la Constitution et de l'Etat d'Orientation de l'éducation à l'atteinte des objectifs de l'Education Pour Tous (EPT).

Pour ce faire, le Burkina a procédé à la création d'un fonds national en œuvre avec dix-sept ministères ministères spécifiques. La mise en place d'un fonds national pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle, l'appui aux mères éducatrices, l'attribution de 60% des chambres universitaires aux étudiantes, l'opération 0 fille à la maison.

En vue de l'accès, du maintien et de la réussite des filles à l'école, les actions suivantes sont mises en œuvre :

- la gratuité de l'enseignement de base (distribution de fournitures scolaires, développement de cantine scolaire) ;
- l'obligation de renvoyer les enfants en grange et filles jusqu'à l'âge de 16 ans ;
- l'augmentation de l'offre éducative et le rapprochement des infrastructures scolaires des élèves ;
- la révision des curricula pour prendre en compte les thèmes émergents tels que le genre, les droits spécifiques des femmes et des enfants, la citoyenneté, l'environnement, la jeunesse, etc. ;
- l'élaboration d'un Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation (PRONA'A) ;
- la lutte contre les violences en milieu scolaire ;
- la formation des enseignants en pédagogie inclusive ;

-la construction des maisons communautaires de jeunes filles;

-la création et le fonctionnement d'un Comité National pour la Prévention de la Violence à l'Enfance,

-la création de clubs de surveillance et de sécurité à l'école,

-la mise en place de cellules d'enquête dans les départements ministérielis

En termes d'acquis on note un accroissement sensible du taux de scolarisation

- Primaire : le Taux Brut de Scolarisation en 2007/2008 est de 96,00% pour les garçons et 71,26% pour les filles;
- Post primaire : le Taux Brut de Scolarisation pour les filles est passé de 22,5% à 28,8% de 2007 à 2010;
- Supérieur : la proportion des étudiantes est passée de 31% à 32% de 2007 à 2008.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau de la séance

Le Burkina Faso s'est engagé dans différentes réformes afin d'accroître la compétitivité internationale tout en assurant une meilleure sécurité sociale et un meilleur environnement de travail pour les femmes et les hommes.

Aussi l'application effective et le respect des normes internationales du travail contribueront sans aucun doute à la promotion de l'égalité d'accès et à la participation des femmes et des filles au plein emploi et à un travail décent.

Pour toutes ces raisons, la Politique Nationale du travail vise à faire du Burkina Faso un pays engagé qui atteint un niveau de compétitivité très élevé à l'ensemble des entreprises et un travail équitable à tous les actifs, grâce au fonctionnement harmonieux de son marché du travail à l'horizon 2020. Ainsi, des partenariats divers ont été pris en compte de la dimension genre.

Je vous remercie